

irregularite pour salaire horaire

Par **balaban**, le **12/06/2009** à **09:48**

Bonjour Je suis salariée dans une société de bâtiment contract CDI depuis 2 ans Mon congé payé est régularisé par la caisse de congé payé de bâtiment l'année dernière mon salaire horaire était de 11,61 pour 1855 heures travaillées cette année de 11,32 pour 1418 heures travaillées et 117 heures d'arrêt maladie Est-ce normal cette baisse de salaire horaire cette année ? Pourquoi ? merci de répondre